

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL. 325-36-74  
C. C. P. 1248-74 PARIS

D 376 PANAMA: PREMIER CONGRES INTERNATIONAL DES INDIENS  
D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE

Du 24 au 28 janvier 1977 s'est tenu à Panama le 1er Congrès international des indiens d'Amérique centrale et du Mexique. Étaient présents les délégués de Guatemala, Panama, Honduras, Nicaragua, El Salvador, Costa Rica et Mexique. Le congrès comptait également sur la participation d'observateurs indiens d'autres pays des Amériques.

Le programme comportait l'étude des réalités indiennes de chaque pays participant et la formation d'une fédération indienne d'Amérique centrale et du Mexique. Celle-ci a son centre au Nicaragua. Elle s'intitule "Comité directeur du Conseil régional des peuples indiens du Mexique, Salvador, Honduras, Guatemala, Costa Rica, Nicaragua et Panama". Elle est composée de la manière suivante: président, Armando Rojas Smith (Miskito), du Nicaragua; vice-président, Miguel González (Kuna), de Panama; secrétaire général, José Carlos Morales (Boruca), du Costa Rica; trésorier, Eleazar López (Zapoteco), du Mexique; secrétaire administratif, Victoria Xet Ajozal (Cachiquel), du Guatemala; membres, Nathan Pravia Lacayo (Miskito), du Nicaragua, et Adrián Esquina Lizco (Pipil), d'El Salvador.

Des conclusions ont été adoptées sur les divers problèmes abordés. Nous en donnons ici le texte. C'est une pièce à verser au dossier du "Réveil indien en Amérique latine" (cf. livre DIAL paru sous ce titre aux éditions du Cerf, collection Terres de feu).

(Note DIAL)

RESOLUTIONS DU PREMIER CONGRES INTERNATIONAL DES INDIENS  
D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE

I- COMMISSION ECONOMIQUE

- ARTISANAT ET MARCHÉS

Conclusions

L'artisanat indien est l'une des activités principales des différents groupes, mais il ne constitue pas actuellement une source de revenus proportionnelle au travail fourni.

Recommandations

- 1) Que l'artisanat soit stimulé dans tous les groupes indiens.
- 2) Que soient organisés des marchés au plan régional, national et international au profit direct des producteurs.

3) Qu'il y ait concertation entre groupes indiens pour maintenir l'équilibre entre la valeur culturelle et la valeur commerciale de leur artisanat.

#### -RESSOURCES NATURELLES

##### Conclusions

Le présent et l'avenir de l'indien est menacé par l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles.

##### Recommandations

1) Que toute exploitation de minerais, de ressources hydrauliques, de la flore, de la faune et des diverses ressources naturelles soit portée à la connaissance des autorités indiennes correspondantes et approuvée par elles.

2) Que les organisations indiennes internationales apportent le soutien technique et économique nécessaire à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles par les groupes indiens.

#### - ARCHEOLOGIE

##### Conclusions

Les tombes indiennes des différentes régions ont été profanées en permanence et de façon irrationnelle pour en tirer profit. Les indiens méconnaissent leurs trésors archéologiques parce que ceux-ci se trouvent entre les mains de personnes ou d'institutions étrangères.

##### Recommandations

1) Qu'une législation soit établie, avec la participation active de l'indien, pour mettre un terme à l'exploration irrationnelle des trésors archéologiques situés dans les zones indiennes.

2) Que les trésors archéologiques soient gérés par les autorités indiennes ou les institutions indiennes existantes, en vue de leur préservation.

## II- COMMISSION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

### Introduction

Les nations indiennes d'Amérique centrale ont subi la triste histoire de la conquête de l'Amérique, histoire jalonnée d'assassinats et de cultures indiennes détruites et marquée par une domination qui s'est traduite en soumission et en exploitation de l'indien. Celui-ci s'est vu obligé de vivre selon des normes étrangères et dans un cadre culturel qui constituent une atteinte à sa dignité; il a été réduit à l'état de chose ou d'objet: en étant utilisé comme main-d'oeuvre à bon marché pour l'enrichissement de personnes privées, en voyant faire du commerce avec son identité culturelle et traditionnelle, et en ignorant tout de ses droits.

C'est à partir de cette réalité historique que les nations et peuples indiens d'Amérique doivent analyser les organisations indigènes au plan local et régional, et aborder le droit à la propriété de la terre qui est la raison d'être de l'indien.

Les groupes participant à ce congrès se sont trouvés devant la problématique indienne suivante:

- 1) Un manque d'organisations fortes et appropriées qui soient représentatives des groupes indiens.
- 2) Le refus de l'existence indienne et de sa problématique: les indiens sont assimilés aux paysans; leur culture et leur identité sont méconnues.
- 3) La trahison des indiens capables qui se vendent à des institutions ou des groupes de pression.
- 4) Les accusations, poursuites et tracasseries lancées contre les leaders indiens engagés dans la cause, par le fait des grands propriétaires ou de membres du gouvernement à différents niveaux.
- 5) L'indien est contraint de s'intégrer à la société dominante mais il se voit refuser les moyens de cette intégration comme, par exemple, l'éducation, l'usage de la carte d'identité, etc.
- 6) Par suite de la politique menée dans certains pays, consistant à ne pas garantir à l'indien la propriété de la terre, celui-ci se voit progressivement refoulé et se trouve aujourd'hui condamné à vivre dans des zones refuges.
- 7) Les grands propriétaires et les capitalistes ont profité du manque de protection des indiens pour s'enrichir.

#### Résolutions et recommandations

- 1) Dénoncer devant l'opinion publique internationale la spoliation permanente de leurs biens, la négation aux indiens des droits de l'homme et l'expulsion continuelle de leurs terres.
- 2) Demander à l'Organisation des nations unies (O.N.U.) et autres institutions chargées d'étudier la réalité indienne qu'elles réalisent leurs études en passant par les autorités ou organisations indiennes existantes qui sont les seules à connaître la réalité vécue.
- 3) Prendre les mesures nécessaires pour l'organisation des indiens au plan national et international, indépendamment de tout intérêt étranger.
- 4) Constituer un conseil ou une confédération régionale des nations représentées au congrès.

Les indiens Papagos constituent un cas qui, pour n'être pas unique, peut être pris comme exemple. Cette communauté demande, pour ses membres indiens, la liberté de circulation tant aux Etats-Unis qu'au Mexique sans formalités administratives; ils se sont en effet trouvés soudain divisés (parents, enfants, grands-parents et cousins) par une frontière inexplicable, alors qu'ils appartiennent tous à une même culture et relèvent d'une même tradition, et qu'ils vivent ainsi séparés sans comprendre pourquoi. Cette question doit être soulevée devant l'O.N.U. et les autres institutions internationales pour qu'elles donnent leur avis et proposent à ces peuples une solution juste à leurs problèmes.

### III- COMMISSION CULTURELLE

#### - RELIGION

#### Conclusions

- 1) La religion indienne a été interrompue par l'arrivée des exploiters étrangers. Depuis, les indiens ont été et sont l'objet de l'évangélisation de la part des différentes sectes religieuses, ce qui provoque la confusion et la division dans le groupe indien.

2) Par suite de l'influence des religions importées les indiens sont devenus des êtres étrangers à eux-mêmes.

#### Recommandations

- 1) Que soient respectées les religions autochtones qui ont été jusqu'à maintenant considérées comme des superstitions.
- 2) Qu'il appartienne au groupe indien, par l'intermédiaire de ses dirigeants, d'accepter ou non la présence des missionnaires et d'en contrôler les activités.
- 3) Que la religion et ses représentants soient facteurs d'unité et non pas de désagrégation.

#### - EDUCATION

#### Conclusions

- 1) Il n'existe aucune éducation autochtone ou bilingue, mais seulement un enseignement officiel et aliénant qui ne tient pas compte des réalités et des valeurs de l'indien.
- 2) Il n'y a pas assez d'éducateurs et d'écoles bilingues en zone indienne.
- 3) Les textes officiels ne tiennent pas compte des indiens, ni non plus de leurs apports sociaux, économiques, culturels et politiques.

#### Recommandations

- 1) Que l'éducation indienne soit bilingue depuis la cellule familiale jusqu'aux différents niveaux d'éducation scolaire.
- 2) Qu'on prépare les indiens le plus vite possible et qu'on <sup>leur</sup> donne du travail en priorité dans leurs communautés.
- 3) Que les langues indiennes soient officielles à tous les niveaux scolaires.
- 4) Que les textes scolaires soient révisés en fonction de la réalité indienne.
- 5) Que l'indien ayant une préparation technique participe activement à l'élaboration et à l'application des programmes d'éducation.

#### - TRADITION

#### Conclusions

- 1) L'indien est exploité à des fins touristiques et, en conséquence, ses traditions en sortent dévalorisées.
- 2) L'indien et sa culture sont devenus des objets de recherches pour les hommes de science étrangers, dans un but de profit ou par intérêt personnel.
- 3) La richesse des traditions culturelles se perd parce que les jeunes générations se voient interdire l'accès aux connaissances et parce qu'on leur impose la culture occidentale.

#### Recommandations

- 1) Que les différents groupes indiens participent à des programmes touristiques dans les régions indiennes.
- 2) Toute étude ou publication sur les indiens doit avoir été autorisée par l'organisation indienne correspondante et une copie des travaux réalisés doit revenir à la communauté.
- 3) Que les musées soient pourvus de conseillers indiens et que ceux-ci participent activement à l'élaboration de la législation sur le patrimoine culturel de chaque groupe indien.
- 4) Que la médecine indigène soit respectée et que les services de santé au plan national (hôpitaux et centres de soins) possèdent un personnel indien constitué de conseillers, d'interprètes, etc.
- 5) Que soit favorisé, maintenu et intensifié l'usage des noms indiens sous toutes leurs formes pour mieux conserver les traditions.
- 6) Que l'enseignement de l'artisanat indigène soit inclus dans les différents programmes d'éducation.

---

(Traduction DIAL)

Abonnement annuel: France 150F - Etranger 175F (avion: tarif spécial)  
Directeur de la publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: n° 56249